12ème session de Commission mixte permanente Wallonie-Bruxelles/Québec

Objectifs

Coopération bilatérale Wallonie-Bruxelles/Québec période 2022-2024 :

- promouvoir ses intérêts et valoriser ses compétences ;

- soutenir des projets qui concourent au développement de la société ;

- soutenir l'internationalisation des opérateurs ;

- favoriser la relance économique post-pandémie COVID.

Secteurs ciblés:

Économie, Recherche et Innovation, Environnement, Culture, Éducation, Enseignement supérieur et formation professionnelle, Enjeux de santé et de société.

Plus d'infos ICI

Durée : Projet d'une durée maximum de deux ans

Porteur(s) : Centre de Recherche Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

- tout projet doit être co-déposé avec un partenaire Québecois (MRIF) ;

- favoriser les échanges long terme entre Wallonie Bruxelles et le Québec ;

- produire des retombées tangibles mutuellement bénéfiques pour les partenaires et mesurable pour W-B ;

- respecter date limite de dépôt ;

- projet de maximum deux ans ;

- respecter le cadre budgétaire en regard de l'échéancier fixé.

Budget

Projet d'un budget maximum de 6.000 €

- Frais d'organisation de webinaires, enregistrements, traduction, production de capsule ;

- frais de transport international, hébergement et frais de séjour (à justifier) de maximum 1.500€ par mission ;

- frais d'organisation d'évènement (sauf achat matériel) ;

- frais de promotion, de publications, de traduction ou de communications.

Bailleur de fonds

- **WBI**

Propriété intellectuelle

- **Centre de Recherche**
- **Haute Ecole**

Mots-clés

International Projet Recherche Collaborative

Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)

Critères de sélection

- pertinence du projet en regard des objectifs et des secteurs prioritaires ;

- adéquation entre les objectifs poursuivis et les résultats attendus ;

- nouveauté de la collaboration et aspect novateur du projet proposé ;

- réalisme des objectifs en regard du plan de travail et de l'échéancier ;

- qualité des équipes et des porteurs de projets ;

- qualité du montage financier ;

- retombées attendues pour l'opérateur, pour W-B et pour coopération Québec/W-B ;

- potentiel de pérennisation ;

- visibilité prévue et mise en valeur du projet et des résultats ;

- rayonnement de W-B à l'international ;

- cohésion des activités et des étapes de réalisation ;

- prise en considération des principes de développement durable des gouvernements respectifs.